



EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Enseignant
- Coach

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Licence FFE en cours de validité
- PSC1
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'enseignement et pratique de l'équitation
- Galop 7
- Transmettre un dossier préinscription complet
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Diplôme du Ministère chargé des sports et de la jeunesse de niveau 5
- Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP
- Ce diplôme est obtenu par la capitalisation de 4 unités :
 - UC1 « être capable de concevoir un projet d'action »,
 - UC2 « être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »,
 - UC3 « être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en sports équestres »
 - UC4 « être capable d'encadrer les sports équestres en sécurité »
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°39573
- Date d'enregistrement : 29/09/2022
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39573>
- Date échéance enregistrement : 01/01/2025

POURSUITES D'ÉTUDES

- CS Éducation et travail des jeunes équadés
- DESJEPS

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (2)}

- 83 % de réussite à l'examen session décembre 2023 (15 reçus sur 18 présentés)
- 0 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2022-2023
- 6 mois après la formation :
 - 42 % en poursuite de formation
 - 58 % sur le marché de l'emploi dont :
 - * 100 % en emploi
- Valeur ajoutée de la MFR sur :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851307J
- 3,77 % de taux de rupture global 2022-2023 des contrats d'apprentissage du centre de formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.ecole-cheval-vendee.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Martine CHAMPIGNY, la faisabilité selon le handicap



DEJPES SPÉCIALITÉ PERFECTIONNEMENT SPORTIF – SPORTS ÉQUESTRES

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

sur
1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 700 heures en centre de formation sur un an

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 jours en centre de formation
- 3 à 4 jours en entreprise
- 3 semaines complètes de regroupement

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Le choix des structures d'accueil et des tuteurs se définit conjointement par l'organisme de formation et l'apprenti. L'activité des structures doit permettre impérativement le développement des compétences attendues.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Réaliser une activité d'entraînement et de coaching en compétition de niveau amateur.

Numéro siret : 786 384 263 000 12

SITE DE FORMATION

Écurie Edouard Chauvet – Saumur
Action Formation
09 67 08 17 64
saumuractionformation@outlook.fr
www.saumuractionformation.com

COORDINATION ADMINISTRATIVE

MFR BOURNEZEAU
02 51 40 71 19
mfr.bournezeau@mfr.asso.fr
www.ecole-cheval-vendee.com

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les sports équestres
- UC 4 : Encadrer les sports équestres en sécurité

MOBILITÉ (en contrat d'apprentissage) :

- Possibilité d'une mobilité après la formation ou pendant les vacances estivales avec le programme ERASMUS + (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS +)

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850135185 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES